



REPUBLIQUE FRANCAISE
Extrait du registre
Délibérations de la séance du
Bureau du 11 juillet 2025

Sous la Présidence de Jean-Michel FABRE, Président,

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Jacques ASO,
- Monsieur Serge CAMBOU,
- Monsieur Thierry SUAUD,
- Monsieur Jean-Louis REMY

ETAIENT EXCUSES :

- Monsieur Robert LEON
- Monsieur Dominique FOUCHIER

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

- Monsieur Thierry BESANÇON, Directeur Général,
- Madame Céline ROCHON, Responsable juridique

5 administrateurs sur 7 étant présents, Le Bureau a pu valablement délibérer.

I. Finances : contrat de préfinancement pour plusieurs opérations d'investissement

Dans le cadre de sa stratégie de développement et de valorisation de son patrimoine, l'OPH31 poursuit la réalisation de plusieurs projets de construction neuve et de réhabilitation thermique.

Les ordres de service relatifs à ces opérations ont été récemment émis ou sont en cours de finalisation. Parallèlement, les démarches d'agrément et de contractualisation avec la Caisse des Dépôts sont en cours d'instruction.

Afin d'assurer le bon démarrage et la continuité de ces projets, l'OPH31 souhaite sécuriser un financement temporaire, en attendant la mise à disposition des financements définitifs.

A cette fin, une demande a été adressée à la Caisse d'Épargne pour la mise en place d'une ligne de trésorerie d'un montant de **21 145 425 €**. Cette ligne permettra de couvrir les besoins de trésorerie liés au lancement des opérations, sans compromettre l'équilibre global du plan de financement de l'Office.

NOM DE L'OPERATION	Date d'OS	Date de livraison prév.	Prix de revient	Emprunts en cours de contractualisation / demande de préfinancement	Nb de logements	Dont PLAI	Dont PLUS	Dont PLS
St Gaudens - Apart'Age	nov-24	juin-26	2 695 523,00 €	2 695 523,00 €	6	0	0	6
St Gaudens - Clinique d'Encore	déc-24	juin-26	9 094 146,00 €	6 551 237,00 €	86	35	42	9
Baziège - Jardins de Boréal	déc-24	sept-25	745 573,00 €	554 631,00 €	9	3	6	0
Martres - Av de la Gare	sept-25	oct-27	2 824 813,00 €	2 086 891,00 €	20	8	12	0
Bouloc - Jean Jaurès	déc-24	juin-26	9 906 044,00 €	7 183 387,00 €	71	24	47	0
7 réhabilitations thermiques à Bessieres <i>Résidence Lassalle</i> <i>Résidence Les Cannas</i> <i>Résidence des Ecoles</i> <i>Résidence Saint Jean</i> <i>Résidence Faubourg des Arts</i> <i>Résidence Le Presbytère</i> <i>Résidence Henri Dunant</i>	mai-25	nov-26	2 595 006,00 €	2 073 756,00 €				
				27 861 105,00 €	21 145 425,00 €			

Ceci exposé, Messieurs les Administrateurs, décident d'adopter la délibération suivante :

Article 1 :

Le Bureau autorise le Directeur Général, à signer ce contrat de préfinancement avec la Caisse d'Epargne ainsi que tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour extrait certifié conforme à l'original,
Balma le 15 juillet 2025



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H 31
Thierry Besançon

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON

Délibération certifiée exécutoire
Balma le 15 juillet 2025



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H 31
Thierry Besançon

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON



REPUBLIQUE FRANCAISE
Extrait du registre
Délibérations de la séance du
Bureau du 11 juillet 2025

Sous la Présidence de Jean-Michel FABRE, Président,

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Jacques ASO,
- Monsieur Serge CAMBOU,
- Monsieur Thierry SUAUD,
- Monsieur Jean-Louis REMY

ETAIENT EXCUSES :

- Monsieur Robert LEON
- Monsieur Dominique FOUCHIER

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

- Monsieur Thierry BESANÇON, Directeur Général,
- Madame Céline ROCHON, Responsable juridique

5 administrateurs sur 7 étant présents, Le Bureau a pu valablement délibérer.

II. Finances : Souscription d'un contrat de prêt pour l'opération de construction de 71 logements, situés rue Jean Jaurès à Bouloc, code opération 0334CN

Dans le cadre de l'opération de construction de **71 logements situés rue Jean Jaurès à Bouloc** (code opération 0334CN), l'OPH 31 prévoit de financer le projet par la souscription d'un contrat de prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour un montant total de **7 206 354 €**.

Ce contrat est structuré en **quatre lignes de prêts**, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Ligne du Prêt 1

Ligne du Prêt : Montant :	PLUS FONCIER 1 364 369 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +0,60% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires: Lorsque le taux d'intérêt augmente, la part des intérêts augmente au sein de l'échéance. L'échéance est prioritaire sur l'amortissement du capital, donc la part de capital amortie se réduit afin de permettre le paiement des intérêts.
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ligne du Prêt 2

Ligne du Prêt : Montant :	PLUS BATI 3 465 544 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +0,60% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires: Lorsque le taux d'intérêt augmente, la part des intérêts augmente au sein de l'échéance. L'échéance est prioritaire sur l'amortissement du capital, donc la part de capital amortie se réduit afin de permettre le paiement des intérêts.
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ligne du Prêt 3

Ligne du Prêt : Montant :	PLAI FONCIER 830 438 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt -0,20% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires: Lorsque le taux d'intérêt augmente, la part des intérêts augmente au sein de l'échéance. L'échéance est prioritaire sur l'amortissement du capital, donc la part de capital amortie se réduit afin de permettre le paiement des intérêts.
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR)
Taux de progressivité de l'échéance	de 0 % à 0,50 % maximum

Ligne du Prêt 4

Ligne du Prêt : Montant :	PLAI BATI 1 546 003 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt -0,20% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires: Lorsque le taux d'intérêt augmente, la part des intérêts augmente au sein de l'échéance. L'échéance est prioritaire sur l'amortissement du capital, donc la part de capital amortie se réduit afin de permettre le paiement des intérêts.
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ceci exposé, Messieurs les Administrateurs, décident d'adopter la délibération suivante :

Article unique :

Le Conseil d'Administration autorise le Directeur Général, dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt avec la Caisse des Dépôts et Consignations, à effectuer les demandes de mise à disposition des fonds et à réaliser seul tous les actes de gestions nécessaires à l'exécution de ce contrat.

Pour extrait certifié conforme à l'original,
Balma le 15 juillet 2025



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H 31
Thierry Besançon

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON

Délibération certifiée exécutoire
Balma le 15 juillet 2025



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H 31
Thierry Besançon

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON



REPUBLIQUE FRANCAISE
Extrait du registre
Délibérations de la séance du
Bureau du 11 juillet 2025

Sous la Présidence de Jean-Michel FABRE, Président,

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Jacques ASO,
- Monsieur Serge CAMBOU,
- Monsieur Thierry SUAUD,
- Monsieur Jean-Louis REMY

ETAIENT EXCUSES :

- Monsieur Robert LEON
- Monsieur Dominique FOUCHIER

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

- Monsieur Thierry BESANÇON, Directeur Général,
- Madame Céline ROCHON, Responsable juridique

5 administrateurs sur 7 étant présents, Le Bureau a pu valablement délibérer.

III. Finances : Souscription d'un contrat de prêt pour l'opération d'acquisition en VEFA du programme immobilier « Ancienne Clinique d'Encore » à Saint-Gaudens – Code opération 0359CN

Dans le cadre de l'acquisition en VEFA du programme immobilier situé sur l'ancien site de **l'Ancienne clinique d'Encore à Saint Gaudens** (Code opération 0359CN), l'OPH 31 a ajusté la répartition des financements entre les catégories PLUS, PLAI et PLS, suite à une nouvelle simulation réalisée avec la calculatrice de la Caisse des Dépôts.

Pour financer cette opération, il est proposé de souscrire un **contrat de prêt auprès de la Caisse des dépôts et Consignations**, composé de **7 lignes de prêts**, pour un montant total de **6 729 397 €**, réparti comme suit :

Ligne du Prêt 1

Ligne du Prêt : Montant :	PLUS FONCIER 962 003 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +0,60% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires: Lorsque le taux d'intérêt augmente, la part des intérêts augmente au sein de l'échéance. L'échéance est prioritaire sur l'amortissement du capital, donc la part de capital amortie se réduit afin de permettre le paiement des intérêts.
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ligne du Prêt 2

Ligne du Prêt : Montant :	PLUS BATI 3 142 256 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +0,60% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires: Lorsque le taux d'intérêt augmente, la part des intérêts augmente au sein de l'échéance. L'échéance est prioritaire sur l'amortissement du capital, donc la part de capital amortie se réduit afin de permettre le paiement des intérêts.
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ligne du Prêt 3

Ligne du Prêt : Montant :	PLAI FONCIER 610 347 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt -0,20% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires: Lorsque le taux d'intérêt augmente, la part des intérêts augmente au sein de l'échéance. L'échéance est prioritaire sur l'amortissement du capital, donc la part de capital amortie se réduit afin de permettre le paiement des intérêts.
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ligne du Prêt 4

Ligne du Prêt : Montant :	PLAI BATI 1 673 165 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt -0,20% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires: Lorsque le taux d'intérêt augmente, la part des intérêts augmente au sein de l'échéance. L'échéance est prioritaire sur l'amortissement du capital, donc la part de capital amortie se réduit afin de permettre le paiement des intérêts.
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ligne du Prêt 5

Ligne du Prêt : Montant :	PLS FONCIER 84 842 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +1.11% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires: Lorsque le taux d'intérêt augmente, la part des intérêts augmente au sein de l'échéance. L'échéance est prioritaire sur l'amortissement du capital, donc la part de capital amortie se réduit afin de permettre le paiement des intérêts.
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ligne du Prêt 6

Ligne du Prêt : Montant :	PLS BATI 150 742 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +1.11% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires: Lorsque le taux d'intérêt augmente, la part des intérêts augmente au sein de l'échéance. L'échéance est prioritaire sur l'amortissement du capital, donc la part de capital amortie se réduit afin de permettre le paiement des intérêts.
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ligne du Prêt 7

Ligne du Prêt :	CPLS BATI
Montant :	106 042 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +1.11% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieure à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires: Lorsque le taux d'intérêt augmente, la part des intérêts augmente au sein de l'échéance. L'échéance est prioritaire sur l'amortissement du capital, donc la part de capital amortie se réduit afin de permettre le paiement des intérêts.
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ceci exposé, Messieurs les Administrateurs, décident d'adopter la délibération suivante :

Article Unique :

Le Conseil d'Administration autorise le Directeur Général, dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt avec la Caisse des Dépôts et Consignations, à effectuer les demandes de mise à disposition des fonds et à réaliser tous les actes de gestion nécessaires à l'exécution de ce contrat.

.....
Pour extrait certifié conforme à l'original,
Balma le 15 juillet 2025


LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H.31
Thierry Besançon

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON

Délibération certifiée exécutoire
Balma le 15 juillet 2025


LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H.31
Thierry Besançon

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON



REPUBLIQUE FRANCAISE
Extrait du registre
Délibérations de la séance du
Bureau du 11 juillet 2025

Sous la Présidence de Jean-Michel FABRE, Président,

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Jacques ASO,
- Monsieur Serge CAMBOU,
- Monsieur Thierry SUAUD,
- Monsieur Jean-Louis REMY

ETAIENT EXCUSES :

- Monsieur Robert LEON
- Monsieur Dominique FOUCHIER

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

- Monsieur Thierry BESANÇON, Directeur Général,
- Madame Céline ROCHON, Responsable juridique

5 administrateurs sur 7 étant présents, Le Bureau a pu valablement délibérer.

IV. Finances : Souscription d'un contrat de prêt pour l'opération d'acquisition en VEFA de 9 logements, de la résidence VIA CELESTA à Baziège. Code opération 0355CN.

Dans le cadre de l'acquisition de **9 logements** dans la résidence **VIA CELESTA à Baziège**, l'OPH 31 a ajusté la répartition des financements entre les catégories **PLAI** et **PLUS**, suite à une nouvelle simulation réalisée avec la calculatrice de la Caisse des Dépôts.

Pour financer cette opération, il est proposé de souscrire un **contrat de prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations**, composé de **4 Lignes de Prêts** pour un montant total de **524 631€**, réparti comme suit :

Ligne du Prêt 1

Ligne du Prêt :	PRET PLAI FONCIER
Montant :	43 592 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt -0,2 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires : <i>Lorsque le taux d'intérêt augmente, la part des intérêts augmente au sein de l'échéance. L'échéance est prioritaire sur l'amortissement du capital, donc la part de capital amortie se réduit afin de permettre le paiement des intérêts.</i>
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ligne du Prêt 2

Ligne du Prêt :	PRET PLAI TRAVAUX
Montant :	100 917 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt - 0,2 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires : <i>Lorsque le taux d'intérêt augmente, la part des intérêts augmente au sein de l'échéance. L'échéance est prioritaire sur l'amortissement du capital, donc la part de capital amortie se réduit afin de permettre le paiement des intérêts.</i>
Modalité de révision :	Simple révisabilité » (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ligne du Prêt 3

Ligne du Prêt :	PRET PLUS FONCIER
Montant :	97 903 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 0,6 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires : Lorsque le taux d'intérêt augmente, la part des intérêts augmente au sein de l'échéance. L'échéance est prioritaire sur l'amortissement du capital, donc la part de capital amortie se réduit afin de permettre le paiement des intérêts.
Modalité de révision :	Simple révisabilité » (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ligne du Prêt 4

Ligne du Prêt :	PRET PLUS TRAVAUX
Montant :	282 219 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 0,6 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires : Lorsque le taux d'intérêt augmente, la part des intérêts augmente au sein de l'échéance. L'échéance est prioritaire sur l'amortissement du capital, donc la part de capital amortie se réduit afin de permettre le paiement des intérêts.
Modalité de révision :	Simple révisabilité » (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ceci exposé, Messieurs les Administrateurs, décident d'adopter la délibération suivante :

Article Unique :

Le Conseil d'Administration autorise le Directeur Général, dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt avec la Caisse des Dépôts et Consignations, à effectuer les demandes de mise à disposition des fonds et à réaliser tous les actes de gestion nécessaires à l'exécution de ce contrat.

Pour extrait certifié conforme à l'original,
Balma le 15 juillet 2025



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H 31
Thierry Besançon

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON

Délibération certifiée exécutoire
Balma le 15 juillet 2025



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H 31
Thierry Besançon

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON



REPUBLIQUE FRANCAISE
Extrait du registre
Délibérations de la séance du
Bureau du 11 juillet 2025

Sous la Présidence de Jean-Michel FABRE, Président,

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Jacques ASO,
- Monsieur Serge CAMBOU,
- Monsieur Thierry SUAUD,
- Monsieur Jean-Louis REMY

ETAIENT EXCUSES :

- Monsieur Robert LEON
- Monsieur Dominique FOUCHIER

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

- Monsieur Thierry BESANÇON, Directeur Général,
- Madame Céline ROCHON, Responsable juridique

5 administrateurs sur 7 étant présents, Le Bureau a pu valablement délibérer.

V Mise à jour du plan de vente des Résidences de RIEUMES, REVEL et BALMA

Les 17 décembre 2024 et 7 février 2025, le Conseil d'Administration de l'OPH31 a validé le plan de vente des logements implantés sur les Communes de RIEUMES, REVEL et BALMA.

Le tableau ci-dessous indique les prix de vente par pavillons sur les communes en vente.

RIEUMES - En Sagazan (1004)

Commune	Typologie	N° Pav	Adresse	Mise en service	Surface	Prix
RIEUMES	T4	7	25, Allée du Pic du Midi	1973	77,95	99 000 €
RIEUMES	T6	8	28, Rue de l'Aubisque	1973	108,10	137 000 €
RIEUMES	T4	9	29, Allée du Pic du Midi	1973	77,95	99 000 €
RIEUMES	T5	29	3, Rue du Mt Vallier	1973	94,27	120 000 €
RIEUMES	T4	41	5, Place de Gavarnie	1973	77,95	99 000 €
RIEUMES	T5	43	8, Place de Gavarnie	1973	92,56	118 000 €
RIEUMES	T4	48	12, Place de Gavarnie	1973	81,18	103 000 €
RIEUMES	T5	50	10, Place de Gavarnie	1973	92,56	118 000 €
RIEUMES	T4	58	22, Allée du Pic du Midi	1973	81,18	103 000 €
RIEUMES	T4	63	12, Allée du Pic du Midi	1973	81,18	103 000 €
RIEUMES	T4	64	14, Allée du Pic du Midi	1973	81,18	103 000 €
RIEUMES	T4	67	56, Rue de l'Aubisque	1973	81,18	103 000 €
RIEUMES	T4	71	46, Rue de l'Aubisque	1973	81,18	103 000 €
RIEUMES	T4	74	40, Rue de l'Aubisque	1973	81,18	103 000 €
RIEUMES	T5	108	25, Rue de l'Aubisque	1973	94,27	120 000 €
RIEUMES	T5	111	31, Rue de l'Aubisque	1973	94,27	120 000 €
RIEUMES	T5	119	45, Rue de l'Aubisque	1973	94,27	120 000 €
RIEUMES	T4	120	21, Allée du Pic du Midi	1973	77,95	99 000 €

RIEUMES – Les Oustalous (1016)

Commune	Typologie	N° Pav	Adresse	Mise en service	Surface	Prix
RIEUMES	T3	1	18, Rue de l'Aubisque	1994	68,34	87 000 €
RIEUMES	T2	2	16, Rue de l'Aubisque	1994	54,86	70 000 €
RIEUMES	T3	3	14, Rue de l'Aubisque	1994	68,80	88 000 €
RIEUMES	T3	4	12, Rue de l'Aubisque	1994	68,80	88 000 €
RIEUMES	T2	5	10, Rue de l'Aubisque	1994	54,86	70 000 €
RIEUMES	T2	6	8, Rue de l'Aubisque	1994	54,86	70 000 €
RIEUMES	T3	7	6, Rue de l'Aubisque	1994	68,80	88 000 €
RIEUMES	T3	8	4, Rue de l'Aubisque	1994	68,80	70 000 €
RIEUMES	T2	9	2, Rue de l'Aubisque	1994	54,86	88 000€

REVEL – Moulins Battants III (1025)

Commune	Typologie	N° Pav	Adresse	Mise en service	Surface	Prix
REVEL	T4	2	4, Rue Paul Cezanne	2006	79,00	134 000 €
REVEL	T5	3	6, Rue Paul Cezanne	2006	92,00	156 000 €
REVEL	T5	4	8, Rue Paul Cezanne	2006	92,22	157 000 €
REVEL	T4	5	10, Rue Paul Cezanne	2006	79,00	134 000 €
REVEL	T4	6	12, Rue Paul Cezanne	2006	79,00	134 000 €
REVEL	T4	7	14, Rue Paul Cezanne	2006	79,00	134 000 €
REVEL	T4	8	16, Rue Paul Cezanne	2006	79,00	134 000 €
REVEL	T4	9	18, Rue Paul Cezanne	2006	79,00	134 000 €
REVEL	T4	10	15, Rue Paul Cezanne	2006	79,00	134 000 €
REVEL	T4	11	13, Rue Paul Cezanne	2006	79,00	134 000 €
REVEL	T4	12	11, Rue Paul Cezanne	2006	79,00	134 000 €
REVEL	T4	13	9, Rue Paul Cezanne	2006	79,00	134 000 €
REVEL	T4	14	7, Rue Paul Cezanne	2006	79,00	134 000 €
REVEL	T5	15	5, Rue Paul Cezanne	2006	92,00	156 000 €
REVEL	T5	16	3, Rue Paul Cezanne	2006	92,22	157 000 €
REVEL	T4	17	1, Rue Paul Cezanne	2006	79,00	134 000 €

REVEL – Pont Richard 2 (1019)

Commune	Typologie	N° Pav	Adresse	Mise en service	Surface	Prix
REVEL	T4	1	2, Rue Nicolas Poussin	1996	79,00	134 000 €
REVEL	T5	2	4, Rue Nicolas Poussin	1996	89,40	152 000 €
REVEL	T5	3	6, Rue Nicolas Poussin	1996	89,58	152 000 €
REVEL	T4	4	8, Rue Nicolas Poussin	1996	79,00	134 000 €
REVEL	T5	5	10, Rue Nicolas Poussin	1996	98,50	167 000 €
REVEL	T4	6	2, Impasse Claude Monet	1996	79,00	134 000 €
REVEL	T4	7	4, Impasse Claude Monet	1996	79,00	134 000 €
REVEL	T3	8	6, Impasse Claude Monet	1996	67,00	114 000 €
REVEL	T4	9	1, Impasse Claude Monet	1996	79,00	134 000 €
REVEL	T4	10	3, Impasse Claude Monet	1996	79,00	134 000 €
REVEL	T3	11	5, Impasse Claude Monet	1996	67,00	114 000 €
REVEL	T4	12	2, Impasse Paul Gauguin	1996	79,00	134 000 €
REVEL	T4	13	4, Impasse Paul Gauguin	1996	79,00	134 000 €
REVEL	T3	14	6, Impasse Paul Gauguin	1996	67,00	114 000 €
REVEL	T4	15	1, Impasse Paul Gauguin	1996	79,00	134 000 €
REVEL	T4	16	3, Impasse Paul Gauguin	1996	79,00	134 000 €
REVEL	T3	17	5, Impasse Paul Gauguin	1996	67,00	114 000 €

BALMA – Les Paradoux (0247)

Commune	Typologie	N° Pav	Adresse	Mise en service	Surface	Prix
BALMA	T5	1	1, Impasse du Chapitre	2005	92,45	259 000 €
BALMA	T4	2	3, Impasse du Chapitre	2005	81,91	230 000 €
BALMA	T4	3	5, Impasse du Chapitre	2005	81,91	230 000 €
BALMA	T4	4	7, Impasse du Chapitre	2005	81,91	230 000 €
BALMA	T4	5	9, Impasse du Chapitre	2005	81,91	230 000 €
BALMA	T5	6	11, Impasse du Chapitre	2005	96	269 000 €
BALMA	T4	7	13, Impasse du Chapitre	2005	81,91	230 000 €
BALMA	T4	8	15, Impasse du Chapitre	2005	81,91	230 000 €
BALMA	T5	9	17, Impasse du Chapitre	2005	92,55	260 000 €

Ceci exposé, Messieurs les Administrateurs, décident d'adopter la délibération suivante :

Article 1 :

Le Bureau émet un avis favorable à la grille des prix de vente des différents pavillons sur la Commune de RIEUMES, REVEL et BALMA.

Article 2 :

Le Bureau valide une fourchette de négociation de plus ou moins 5% des prix de vente.

Article 3 :

Le Bureau autorise le Directeur Général à signer les actes de vente dans la limite de plus ou moins 5% des prix de vente actualisés comme décrits ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme à l'original,
Balma le 15 juillet 2025


LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H 31
Thierry Besançon

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON

Délibération certifiée exécutoire
Balma le 15 juillet 2025


LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H 31
Thierry Besançon

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON